MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage
Ministère de la Justice - SG / DIR-SG-Grand-Ouest / DI de Rennes

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)
Monsieur le chef du Département Immobilier de la Délégation interrégionale Grand Ouest du Ministère de la Justice

Objet du marché
Mission de maîtrise d'œuvre relative à la mise aux normes de la sécurité incendie du Tribunal judiciaire, de l'annexe du Tribunal judiciaire et du Tribunal de commerce de Cherbourg-en-cotentin (50)

Marché à procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois d'octobre 2026 (mois zéro).

Date du marché
Numéro d'EJ du contrat
Montant TTC
Code CPV principal
71240000-2 services d'architecture, d'ingénierie et de planification
Imputation
P166- TF

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte 19 pages et l'annexe n°1

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Représentant Pouvoir Adjudicateur (RPA)
MINISTERE DE LA JUSTICE - représenté par M. le Chef du Département Immobilier de Rennes– DIR SG Grand Ouest

Ordonnateur
Monsieur le Chef du Département Immobilier de Rennes – DIR SG Grand Ouest - MINISTERE DE LA JUSTICE

Comptable public assignataire
Direction Régionale des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille et Vilaine.

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

❑ **Je soussigné,**

Nom et prénom :	

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	

N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

❑ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1	
Nom et prénom :	
❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du	

commerce et des sociétés :

Cotraitant 3

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 4

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 5	
Nom et prénom :	
❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 6	
Nom et prénom :	
❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) **CHERBOURG_TJ_CPH_TC_SECURITE INCENDIE_MOE** et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

❑ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-9.1, 1-9.2 et 1-9.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-9.1, 1-9.2 et 1-9.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-9.1, 1-9.2 et 1-9.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consulation.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix rémunère la mission définie à l'article 1-4 du CCAP.

Elle est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 "études" fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 4-3 du CCAP.

Il est prévu une décomposition en tranches, conformément à l'article 1.5 du CCAP.

Les prestations ne sont pas réparties en lots.

Le marché est rémunéré par un prix global forfaitaire dont la décomposition par éléments de mission figure à l'annexe 1 de l'acte d'engagement.

❖ **TRANCHE FERME :** Le montant définitif de rémunération est déterminé comme suit :

MISSION DIAGNOSTIC

- Montant hors TVA :
- TVA au taux de ____ %, soit
- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

❖ **TRANCHE OPTIONNELLE 1 :** La mission de maitrise d'œuvre à l'issue de l'étude de diagnostic (comprenant une mission de base maîtrise d'œuvre et les missions complémentaires SYN, OPC, CSSI) sera rémunérée par un montant égal au taux de rémunération multiplié par le coût prévisionnel des travaux. **Le coût prévisionnel des travaux initial C_0 sera déterminé à l'issue de la tranche ferme**. La tranche optionnelle sera affermie par voie d'avenant fixant le coût prévisionnel des travaux initial C_0 ainsi que le taux de rémunération définitif du candidat. Pour la tranche optionnelle, l'avenant permettra aussi de figer le taux de rémunération des cotraitants par mission.

☐ JE M'ENGAGE sur le taux de rémunération suivant :
☐ NOUS NOUS ENGAGEONS sur le taux de rémunération suivant :

Montant prévisionnel des travaux C (€ HT)	Taux de rémunération proposé par le candidat
100 000 € HT ≤ C < 150 000 € HT	% (t_1)
150 000 € HT ≤ C < 200 000 € HT	% (t_2)
200 000 € HT ≤ C < 300 000 € HT	% (t_3)
300 000 € HT ≤ C < 500 000 € HT	% (t_4)
500 000 € HT ≤ C	% (t5)

Conformément à l'article 5.1 du CCAP, pour passer de la rémunération provisoire à la définitive, les parties conviennent de retenir la libre négociation.

2-2. Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

❑ **Prestataire unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

	Tranche ferme	Tranche optionnelle 1
Montant hors TVA		
Montant TVA incluse		

Les déclarations (article R2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

❑ **Groupement**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant	Tranche ferme	Tranche optionnelle 1
01	Hors TVA		
	TVA incluse		
02	Hors TVA		
	TVA incluse		
03	Hors TVA		
	TVA incluse		
04	Hors TVA		
	TVA incluse		
05	Hors TVA		
	TVA incluse		
06	Hors TVA		
	TVA incluse		

Les déclarations (article R2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DUREE DU MARCHE ET DELAIS D'EXECUTION

Les stipulations correspondantes figurent aux articles 7 et 9-2 du CCAP.

Les délais de réalisation des tâches sont fixés à l'article 7.2.1 du CCAP.

Les délais des tranches optionnelles feront l'objet d'une négociation entre le RPA et le titulaire du marché lors de leur affermissement. Ils seront notifiés au titulaire dans la décision d'affermissement de chaque tranche optionnelle.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 4-2 du CCAP.

❑ **Prestataire unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :																								
à :																								
au nom de :																								
sous le numéro :																			clé RIB :					
code banque :																			code guichet :					
IBAN																								
BIC (par SWIFT)																								

❑ déclare appartenir à la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) en application **des recommandations de la Commission européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ; et à ce titre pouvoir bénéficier d'un taux de retenue de garantie plafonné à 3 % et d'un taux d'avance de 30 % ;**

A ce titre :

❑ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 8-2 du CCAP.

❑ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 8-2 du CCAP.

❑ déclare **ne pas** appartenir à la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) en application des **recommandations de la Commission européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ;**

A ce titre :

❑ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 8-2 du CCAP.

❑ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 8-2 du CCAP.

❑ **Groupement**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 4	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 5	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 6	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 8-2 du CCAP	
1	❑ Déclare appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises	❑ Déclare **ne pas** appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises
	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 8-2 du CCAP	
2	❑ Déclare appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises	❑ Déclare **ne pas** appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises
	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir
3	❑ Déclare appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises	❑ Déclare **ne pas** appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises
	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir
4	❑ Déclare appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises	❑ Déclare **ne pas** appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises
	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir
5	❑ Déclare appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises	❑ Déclare **ne pas** appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises
	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir
6	❑ Déclare appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises	❑ Déclare **ne pas** appartenir à la catégorie des PME en application des recommandations de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises
	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir	❑ refuse de la percevoir ❑ ne refuse pas de la percevoir

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

ARTICLE 5. SIGNATURE DU MARCHE

Fait en un seul original,

Signature du mandataire du groupement :

à : le :

Signature du Représentant du Maître d'ouvrage,
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

à : le :

ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants dans chaque élément de mission

Nom du mandataire- Cotraitant 1
Prestation du mandataire- Cotraitant 1
Nom du cotraitant 2
Prestation du cotraitant 2
Nom du cotraitant 3
Prestation du cotraitant 3
Nom du cotraitant 4
Prestation du cotraitant 4
Nom du cotraitant 5
Prestation du cotraitant 5
Nom du cotraitant 6
Prestation du cotraitant 6